



# S'ASSOCIER EST UNE FORCE

L'affiliation à la Ligue de l'Enseignement

*S'engager dans un réseau,  
être accompagné dans la vie de son association*

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



FÉDÉRATION  
INDRE-ET-LOIRE

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

# S'affilier à la Ligue de l'Enseignement

## Rejoindre un réseau de bénévoles et d'associations

  
25 000 associations,  
103 fédérations  
départementales

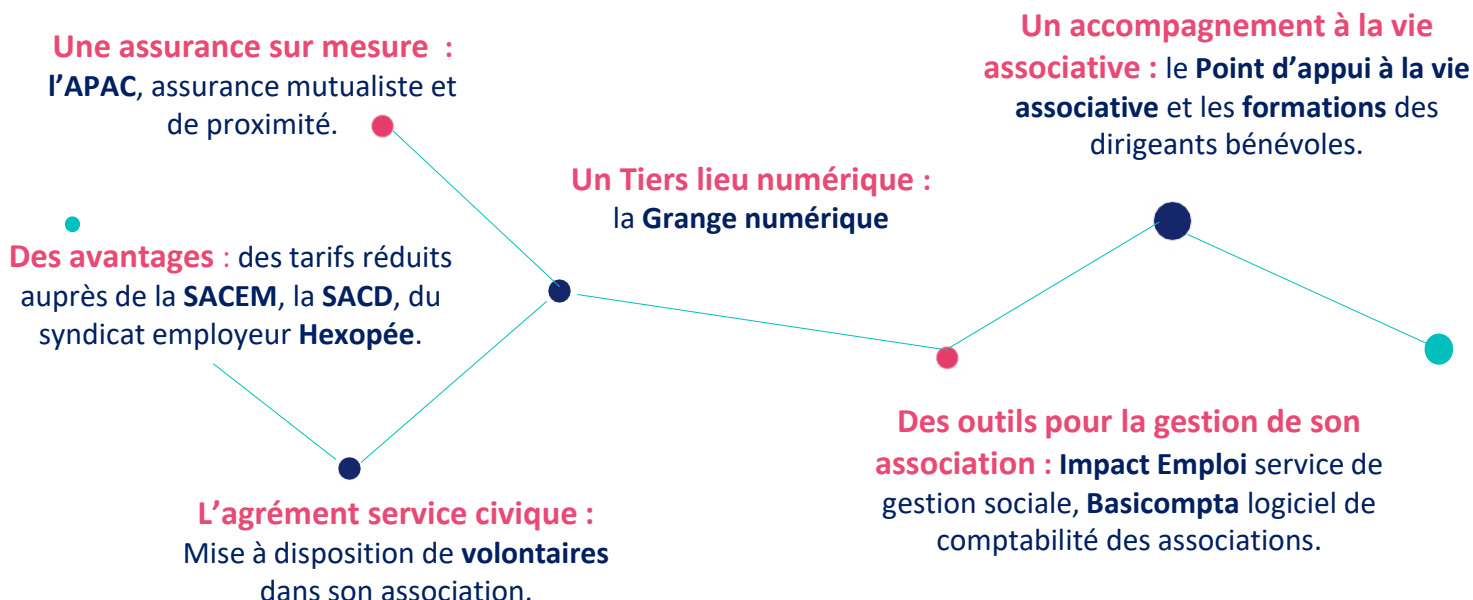
  
1,6 millions d'adhérents  
engagés pour de  
grandes causes.

  
Des associations  
sportives d'enfants en  
et hors temps scolaire.

  
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT  
Des associations où  
convivialité prime sur  
compétition.



## Bénéficiaire d'outils et de services



# Un accompagnement dans la vie de son asso

## Orienter, informer, accompagner



La Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire fait partie du réseau d'appui aux associations, **Guid'Asso 37**. Elle propose trois niveaux de soutien aux associations : **l'orientation** vers les bons services et interlocuteurs, **l'information** de base sur le fonctionnement associatif et **l'accompagnement** sur des questions et projets plus pointus.

Retrouvez la carte du réseau Guid'Asso et toutes les informations utiles aux associations dans le département sur le site Internet : [www.associations37.org](http://www.associations37.org)

€ **Gratuit**

## Les formations des dirigeants bénévoles

Tout au long de l'année, dans différents lieux du département, la Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire propose des formations pour les bénévoles qui assument des responsabilités dans leurs associations.

Ces formations abordent les divers aspects de la vie d'une association. L'objectif est de permettre aux bénévoles d'acquérir un ensemble de compétences pour prendre en charge sereinement **la gestion, l'administration et l'animation** de leur association, au service de leur projet associatif.

Les principaux thèmes se déclinent en différents modules :



**La gestion comptable et financière** : Finance, gestion et comptabilité d'une association ; Modèle économique d'une association ; Découvrir le logiciel BasiCompta ; Construire son budget prévisionnel.



**Le projet associatif** : L'association loi 1901 et le projet associatif ; Formaliser son projet pour répondre à une demande de subvention.



**Le numérique au service du projet** : La communication et les outils numériques ; Réaliser ses projets avec les outils collaboratifs en ligne.



**L'engagement sous toutes ses formes** : Les richesses humaines de l'association ; Responsabilités et obligations des bénévoles et de l'association.

€ **Gratuit**. Dates et inscriptions : [www.laliguedelenseignement-37.fr/formations-benevoles/](http://www.laliguedelenseignement-37.fr/formations-benevoles/)

**Contactez le  
service vie associative**

07 88 49 80 85  
[infoasso@fol37.org](mailto:infoasso@fol37.org)

# Des outils et services pour gérer son asso

## BasiCompta, logiciel de comptabilité



Ce logiciel de comptabilité en ligne, accessible depuis tout ordinateur sans installation, est spécialement conçu pour les associations non soumises à la TVA. Il permet à des bénévoles qui n'ont pas de connaissances en comptabilité d'effectuer **la saisie et l'enregistrement des opérations** et de produire les **comptes de fin d'année, résultats et bilans**, au format attendu par l'administration.

€ 60€ / an. L'abonnement à BasiCompta comprend **une formation de base et un suivi** par la Ligue de l'enseignement (différentes formules d'accompagnement).

**Découvrir le logiciel en ligne :** <https://basicompta.fr/>

## Impact Emploi, service de gestion sociale



Impact emploi est un service des URSSAF, pour les associations relevant du régime général et employant au plus 9 équivalents temps plein. Il permet une **prise en charge globale des formalités de gestion d'un salarié** : bulletins de paie, déclarations, cotisations, etc. Interface avec les organismes sociaux (Urssaf, Pôle emploi, caisses de retraite, institutions de prévoyance), la Ligue réalise les formalités liées à la gestion de la paie et des déclarations des données sociales et **sécurise ainsi l'association dans la gestion de ses salariés**.

€ 15€ / fiche de paie / mois.

**Découvrir Impact Emploi :** [www.laliguedelenseignement-37.fr/impactemploi](http://www.laliguedelenseignement-37.fr/impactemploi)

## APAC :

## Assurance de proximité solidaire et mutualiste



Créée par la Ligue de l'Enseignement, l'APAC propose **des formules d'assurance ou conventions sur mesure** pour les associations et leurs adhérents. Des souscriptions optionnelles prennent en compte, par exemple, les **activités de centres de vacances**, les activités occasionnelles ouvertes à des **non-adhérents** ainsi que des couvertures pour les **biens mobiliers et immobiliers**.

€ Devis sur mesure. La responsabilité civile est déjà incluse dans le tarif des adhésions individuelles.

**Découvrir l'APAC :** <http://www.apac-assurances.org>

**Contactez  
le service affiliation**

02.47.05.44.28  
[viefede@fol37.org](mailto:viefede@fol37.org)

# Des partenariats au service de son asso



## SACEM et SACD

La Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) collectent les droits d'auteurs, afin de rémunérer ceux-ci pour leurs créations. Chaque fois que les associations programment la diffusion d'une œuvre originale de musique ou de théâtre, elles doivent donc verser une contribution à l'une de ces deux sociétés.

Dans le cadre de protocoles d'accord entre la Ligue de l'Enseignement et la SACEM-SACD, les associations affiliées bénéficient de réductions sur leurs contributions aux droits d'auteurs.

€ Tarif selon la nature de l'événement. Entre 9,5% à 12,5% de réduction pour toutes les associations affiliées. La Ligue de l'Enseignement fournit l'attestation à présenter aux organismes.



## Hexopée, service aux associations employeuses

Anciennement CNEA, Hexopée rassemble, accompagne et représente les **employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire** qui ont des activités éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, d'hébergement et de protection de la nature et de l'environnement.

Pour les associations employeuses, être affiliées à Hexopée c'est :

- **Une veille juridique**, diffusée par le biais d'une lettre d'information et de formations régulières.
- **Des ressources en ligne** sur toutes les démarches liées à la gestion sociale.
- **Un service juridique** qui apporte des réponses personnalisées par courriel à toutes les questions portant sur les ressources humaines (relecture d'un contrat, calcul du temps de travail, gestion des arrêts et congés, etc.)

€ 80€ / an pour toute association affiliée à la Ligue de l'Enseignement, soit **une réduction de 40€**. La déclaration d'affiliation se fait au moment d'adhérer à Hexopée.

Découvrir : [www.hexopee.org](http://www.hexopee.org)

**Contacter  
le service affiliation**

02.47.05.44.28  
[viefede@fol37.org](mailto:viefede@fol37.org)

# Un soutien pour l'accueil de volontaires en service civique

## L'essentiel

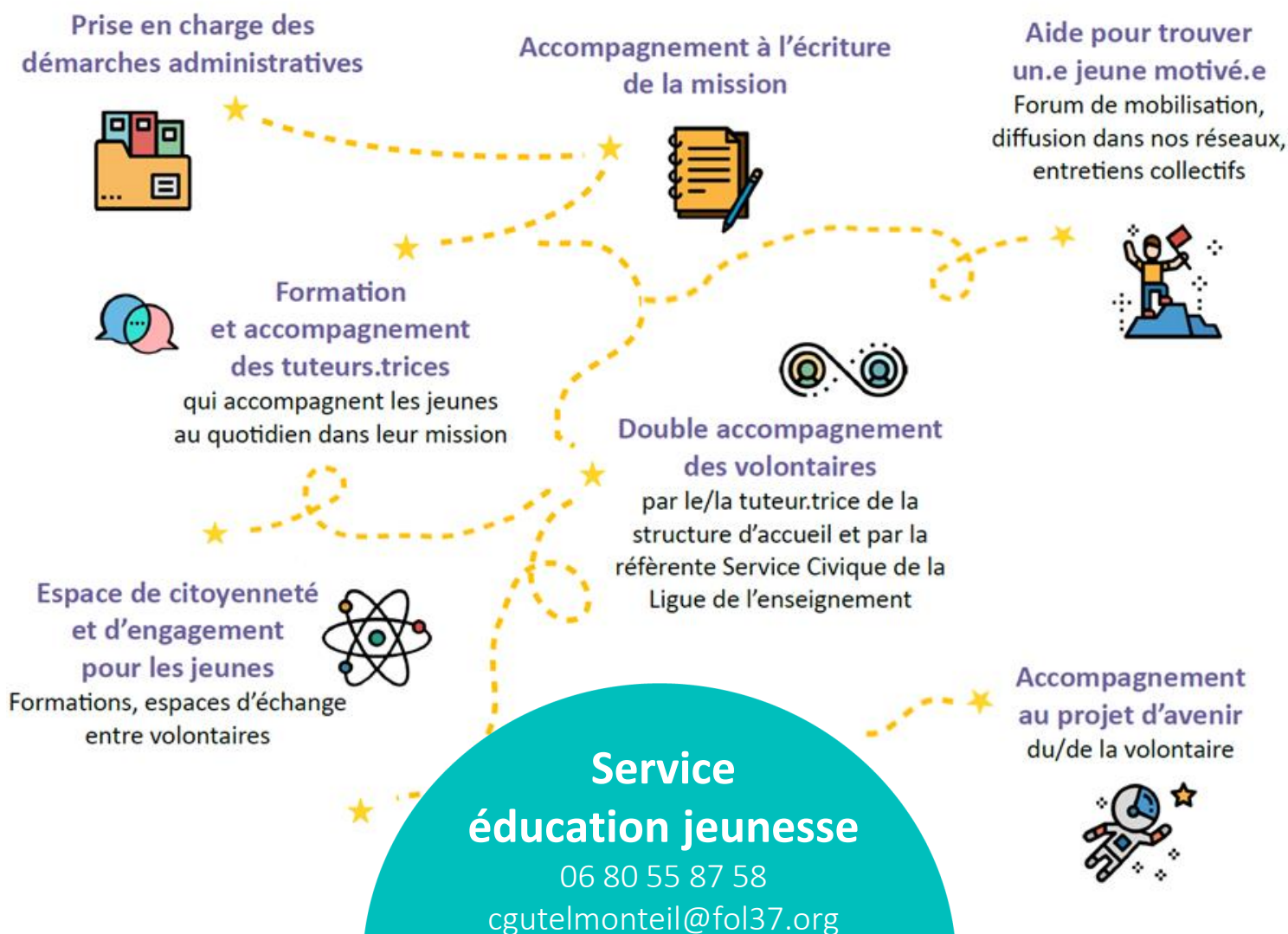
Le service civique est un dispositif dédié aux associations et structures publiques, qui leur permet d'accueillir un.e jeune de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) pendant 6 à 9 mois et de lui confier une mission d'intérêt général. C'est l'occasion pour le/la volontaire de découvrir l'engagement en milieu associatif et de vivre une expérience valorisante et pleine de sens. Pour l'association, c'est l'opportunité de bénéficier d'un regard et d'une énergie nouvelle au service de son projet.

## L'intermédiation par la Ligue de l'enseignement

Agréée par l'Agence du Service Civique, la Ligue de l'enseignement met à disposition son agrément pour permettre aux associations d'accueillir un.e volontaire.

€ 107,58 € / mois versés au jeune par l'association.

Cette indemnité est complétée chaque mois de 473,04 € en provenance de l'État.



# Des lieux et des moments pour travailler ensemble

## La Grange numérique



Au siège de la Ligue de l'Enseignement à Joué-Lès-Tours, ce **Tiers-Lieux numérique** propose un espace de co-working, l'accès à du matériel informatique et un accompagnement dans l'usage des outils numériques, mais aussi une imprimante 3D, une machine à badges, de la découpe vinyle, une brodeuse numérique et une presse à chaud ! La Grange est partenaire du Cowork'pass.

€ **Adhésion annuelle** : 9,50 € /an - **Gratuit** pour les membres d'associations affiliées.

**Tarif horaire**: 2 € /h - Tarif réduit et membre d'une association affiliée: 1 € /h.

**Contact** : Stéphane Risch - [srisch@fol37.org](mailto:srisch@fol37.org) - <http://lagrangenumerique.org/>

## Les Espaces Co'



Espaces de travail partagés et équipés, les Espaces Co' permettent aux associations qui manquent de locaux disponibles ou de matériel nécessaire d'accueillir un.e volontaire en Service civique. C'est l'occasion pour les jeunes de partager leurs expériences et de monter des projets communs. Un accompagnement personnalisé et des temps collectifs mensuels leur sont proposés. Les Espaces Co sont accessibles du lundi au vendredi à **Saint-Branchs** et **Azay-le-Rideau**, sur réservation.

€ **Gratuit** pour les associations choisissant l'intermédiation de la Ligue de l'Enseignement.

Association avec agrément propre : 50 € / volontaire (association affiliée) ou 75€ / volontaire (association non affiliée) pour toute la durée de la mission de service civique.

**Contact** : Sarah Falconnet - [sfalconnet@fol37.org](mailto:sfalconnet@fol37.org) - 06 43 14 85 70

## Faire réseau, se faire entendre ensemble

### Des groupes de travail thématiques

Le conseil d'administration propose aux bénévoles, élu.es, salarié.es et partenaires des associations affiliées et de la Ligue de faire avancer ensemble la réflexion et les pratiques sur des sujets communs. Actuellement, deux groupes ont pour thème **la médiation** et **la laïcité**.

### Des échanges de pratiques

Au sein de la fédération, des acteurs choisissent de se réunir en fonction de leurs centres d'intérêt ou de leur métier. Ainsi ont été mis en place les **Samedis de l'animation** (stagiaires BAFA), le **Réseau des tuteurs des volontaires en service civique** ou encore la commission Education Artistique et Culturelle 37 du **Réseau Jeune public au Centre**.

### Les rencontres fédératives

Pour débattre ensemble et alimenter le projet de la fédération, des temps forts ont lieu régulièrement. Ces dernières années, ils ont pris la forme de **journées d'étude**, de **conférences** ou de **conférences gesticulées**, d'un **banquet républicain** et bien sûr de **l'assemblée générale**.

### Des campagnes

Pour **défendre les valeurs** qui fondent la fédération, celle-ci mène régulièrement des campagnes d'information et de mobilisation, par exemple lors de la suppression du CAE ou pour mettre en place le « Plan mercredi » au moment du passage à la semaine de 4 jours.

# Comment s'affilier ?

S'affilier à la Ligue de l'Enseignement, c'est le plaisir d'agir ensemble au sein d'un réseau, être plus forts en tant que responsables associatifs, de défendre des idées, de peser sur les politiques publiques locales et nationales, et de bénéficier de services.

## Les différents types d'affiliation

Il existe différents types d'affiliation, selon le type d'association adhérente:

### Affiliation C1 : association loi 1901 dirigée par des personnes de plus de 30 ans

€ 95,50 € pour l'association + adhésions individuelles de deux membres minimum

### Affiliation C2 : association scolaire ou jeune

Coopératives scolaires, foyers sociaux éducatifs, Maison des lycéens, Junior associations, associations étudiantes et associations loi 1901 dont les dirigeants ont majoritairement moins de 30 ans.

€ Gratuit pour l'association + adhésions individuelles de deux membres minimum (sauf pour les coopératives scolaires, FSE, MDL, Junior associations et associations étudiantes)

### Adhésion des personnes individuelles :

€ 9,50 € par adulte (> 17 ans) - 4 € par jeune (< 17 ans).

**NB:** L'adhésion individuelle comporte une couverture en assurance responsabilité civile. Lorsqu'une association fait adhérer l'ensemble de ses adhérents, elle n'a donc plus à contractualiser d'assurance en responsabilité civile.

**Contactez  
le service affiliation**

06.37.47.74.99  
[viefede@fol37.org](mailto:viefede@fol37.org)



# Où trouver les équipes ?

## Le siège de la Ligue de l'Enseignement d'Indre et Loire

Nous vous accueillons :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.

Jeudi : 14 h - 18h

Vous trouverez au siège les différents services :

- Vie associative et fédérative
- Culture
- Éducation Jeunesse
- Formation et Citoyenneté
- Développement social local
- La Grange Numérique

10, avenue de la République  
37300 Joué-lès-Tours

[www.laliguedelenseignement-37.fr](http://www.laliguedelenseignement-37.fr)

[infoasso@fol37.org](mailto:infoasso@fol37.org)

02.47.05.44.28

## Les centres sociaux et l'espace de vie sociale

### Centre social Maison pour tous des Fontaines

11, rue de Saussure  
37200 TOURS

06 49 10 00 31

### Espace de vie social O Quai 16 Rochepinard

16 jardin, Passage Guillaume Bouzignac  
37000 Tours

06 49 10 00 31

[evs.rochepinard@gmail.com](mailto:evs.rochepinard@gmail.com)

### Centre social Equinoxe

Place du Maréchal Leclerc  
37520 La Riche

02 47 37 58 88

[accueil.equinoxe@fol37.org](mailto:accueil.equinoxe@fol37.org)

## Les Espaces Co'

### Espace Co' Azay le Rideau

4 rue du Château  
37190 Azay le Rideau

### Espace Co' Saint-Branches

40 rue du Commerce  
37320 Saint-Branches

06 43 14 85 70

[sfalconnet@fol37.org](mailto:sfalconnet@fol37.org)



# L'USEP: le sport scolaire de l'école publique

## L'USEP, c'est quoi ?

L'USEP est le **secteur sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement**. C'est une **association, comité départemental** de la fédération sportive scolaire des écoles primaires publiques.

Chargée d'une mission de service public par le ministère de l'Education nationale, elle forme des citoyens sportifs « capables de penser leurs pratiques par eux-mêmes, de prendre part à la vie de la cité, de se donner des règles, de définir des droits et des devoirs » en :

- Organisant des rencontres sportives et associatives adaptées à l'âge des enfants;
- Contribuant à l'engagement civique et moral des élèves par leur responsabilisation progressive dans le fonctionnement de l'association d'école.

## En Indre et Loire, c'est:

- **116 associations d'école**
- **11 824 licenciés**, dont 8 812 élémentaires, 2 480 maternelles et 532 adultes.
- **Une centaine de rencontres** qui conjuguent activités physiques et sportives et éducation citoyenne. Chaque rencontre est aussi l'occasion d'un apprentissage autour d'une thématique spécifique (santé, environnement, citoyenneté, patrimoine, sécurité routière) grâce à des outils pédagogiques nationaux en lien avec le parcours éducatif de santé (PES) et le parcours citoyenneté de l'élève.
- **Un comité directeur** de 14 membres élus (parents, enseignant.es, animateurs et animatrices...)

Est un **centre de ressources pédagogiques** qui propose du matériel sportif adapté (kinball, tchoukball, jeux d'antan, ultimate, handisport, escrime, activités circassiennes...) pour la mise en œuvre de projets éducatifs.



**Propose des formations** (stages nationaux et régionaux, animations pédagogiques...)

**Organise des rencontres locales et départementales en temps scolaire autour des activités physiques et sportives suivantes:** sports collectifs, orientation, biathlon et triathlon, athlétisme, randonnées cyclistes et pédestres, jeux d'antan, activités d'opposition, raquettes, multi-activités...

**Offre un cadre juridique adapté et rassurant** pour organiser des activités (sportives et culturelles) scolaires et périscolaires et un espace associatif pour tous (enfants, parents, enseignants, animateurs USEP...)

**USEP**

02 47 20 40 21

[usep37@fol37.org](mailto:usep37@fol37.org)

[www.indreetloire.comite.usep.org](http://www.indreetloire.comite.usep.org)

10, avenue de la  
République  
37300 Joué-lès-Tours

# L'UFOLEP : tous les sports autrement



## L'UFOLEP, c'est quoi ?

L'UFOLEP est une fédération qui a été créée en 1928 par la Ligue de l'Enseignement, pour développer des pratiques sportives de loisirs ou à finalité compétitive sur la base « d'une autre idée du sport ». Elle a pour vocation de faire du sport un **outil citoyen d'éducation et d'épanouissement personnel et collectif**.

## En Indre et Loire :

- Une **centaine d'associations** adhérentes
- Plus de **4 000 licenciés**
- Une **vingtaine de disciplines sportives** différentes.

Toute association affiliée à l'UFOLEP est automatiquement affiliée à la Ligue de l'Enseignement. Les adhérent.es de l'UFOLEP sont également adhérent.es de la Ligue de l'Enseignement.

## Être affiliée à l'UFOLEP pour une association sportive, c'est :

- Des conseils pour développer l'activité de son association, de l'aide à la communication (réalisation d'affiches ou de flyers) **€ Gratuit pour les adhérent.es**.
- La possibilité de participer à des rencontres et compétitions sportives.
- Bénéficier de prêt de matériel sportif. **€ Gratuit pour les adhérent.es**
- Des formations aux premiers secours (PCS1) **€ 45€ pour les adhérent.es**.

**UFOLEP**  
10, avenue de la  
République  
37300 Joué-lès-Tours

Vincent Nicolosi,  
Délégué départemental  
06 87 76 21 69  
[www.cd.ufolep.org/indreetloire](http://www.cd.ufolep.org/indreetloire)  
[nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com](mailto:nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com)



## notre Mouvement

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour favoriser l'accès de tous à l'éducation, la culture, le sport, les loisirs et les vacances.

Expertes de la vie associative, les fédérations de la Ligue, présentes dans chaque département, s'appuient sur les ressources et les richesses de leur territoire pour faire vivre des projets, encourager les dynamiques collectives et favoriser le maillage associatif au local.

Au sein de la Ligue, des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent ainsi, partout en France, dans près de 25 000 associations locales et dans un réseau dense d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

S'engager à la Ligue, c'est :

- construire de la solidarité et agir contre les inégalités ;
- apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité ;
- prendre sa part d'une démocratie qui implique tous les citoyens ;
- faire le choix de sociétés ouvertes, généreuses et responsables

## nos Valeurs

L'éducation est notre grande cause.  
Elle permet de comprendre le monde, d'y trouver sa place pour y vivre mieux, ensemble.

La laïcité est notre grand combat.  
Elle permet de concilier la diversité de la société avec la recherche constante de son unité. Elle garantit la liberté de conscience et le respect de l'égalité des droits et des conditions.

La démocratie est notre idéal.  
Une démocratie qui conjugue le respect de chaque personne, la recherche de l'intérêt général et la promotion du dialogue.

## notre Histoire

La Ligue de l'enseignement est née il y a plus de 150 ans sous l'impulsion de Jean Macé, journaliste républicain et professeur.

Le 25 octobre 1866, dans le journal *L'Opinion nationale*, il appelle au rassemblement de tous ceux désirant contribuer à l'enseignement du peuple, avec l'idée que l'éducation au suffrage universel et la formation du citoyen sont indispensables pour garantir la démocratie.

Les temps ont changé mais l'idéal demeure. Aujourd'hui, plus que jamais, la Ligue constitue un grand mouvement d'éducation populaire.